

Adresse de l'agent national du district de Mont-sur-Loir aux citoyens Représentants du peuple, lors de la séance du 23 fructidor an II (9 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national du district de Mont-sur-Loir aux citoyens Représentants du peuple, lors de la séance du 23 fructidor an II (9 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 13-14;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15730_t1_0013_0000_12

Fichier pdf généré le 05/11/2020

pété mille fois : Vive la Convention ! vive la République une et indivisible !

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[*Pucheu, agent national du district d'Orthès, à la Convention nationale, le 24 thermidor an II*] (15)

Législateurs.

Le 10 août 1794 est une époque mémorable. Chaque année tant que la République durera, les Français en célébreront le retour : ils le célébreront éternellement.

Appellées par mes invitations, toutes les communes de ce district accoururent hier par députation dans celle d'Orthès. Là, sur la place de la liberté, sous la voûte céleste un peuple immense fier d'avoir reconquis ses droits, a confondu dans des embrassements mutuels, la joie dont tous les cœurs étaient pénétrés. Mille bouches sincères ont répété mille fois : Vive la Convention, vive, vive la République une et indivisible, périssent tous (16) les Robespierres, périssent à jamais tous oppresseurs de la liberté. L'Être Suprême, l'être libre par essence souscrit à nos vœux ; il applaudissoit à nos élans patriotiques : le soleil n'étoit obscurci d'aucun nuage ; le ciel étoit pur comme nos âmes. La fête a été couronnée par des amusements et des danses qui ont accompagné la gaieté, la franchise et la vertu.

Dignes représentants d'un peuple libre, tels sont ces hommes dont, sous le nom d'ouvriers, de paysans et de peuple, on a ches les autres nations, des idées si basses et si fausses. Vos égaux par la nature, vos inférieurs par leur volonté, par la préférence qu'ils devoient à votre mérite et qu'ils lui ont accordée, ils ont sur vous des droits sacrés que vos cœurs sont bien loin de leur contester ; vous serez donc toujours ce que vous êtes, les créateurs et les soutiens de leur liberté, les artisans de leur bonheur.

Vive la Convention, vive la République une et indivisible.

Salut et fraternité.

PUCHEU.

9

Le citoyen Grelard, de la commune de Pérignac, département de la Charente-Inférieure, fait don à la République de la finance de son office d'huissier à la ci-devant chancellerie de Xantes [ci-devant Saintes].

Mention honorable du don, et renvoi au comité de Liquidation (17).

(14) P.-V., XLV, 169. *Ann. Patr.*, n° 621.

(15) C 319, pl. 1307, p. 1. Mentionné au *Bull.*, 26 fruct. (suppl.).

(16) Ce dernier mot a été raturé.

(17) P.-V., XLV, 169. *Bull.*, 26 fruct. (suppl.).

10

La société populaire de Pontivy [département du Morbihan] écrit à la Convention nationale qu'elle a célébré, le 10 thermidor, les victoires de nos frères d'armes, qui, au pas de charge, renversent à la baïonnette les partisans incorrigibles de la tyrannie.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

[*La société populaire de Pontivy aux Représentants du peuple, le 19 thermidor an II*] (19)

Guerre aux tirans

Nous avons célébré le dix thermidor la victoire de nos frères d'armes, qui au pas de charge, renversent à la baïonnette les partisans incorrigibles de la tyrannie.

Le comité de correspondance.

LUMIAR, SOGMIE.

11

L'agent national du district de Mont-sur-Loir [ci-devant Château-du-Loir], département de la Sarthe, annonce à la Convention nationale que les citoyens de cette commune ont célébré, à l'époque du 10 août, une fête militaire à laquelle assistoient en foule les citoyens de l'arrondissement, et où l'allégresse la plus prononcée exprimoit le sentiment de leur haine profonde contre les tyrans et toute espèce de tyrannie.

Mention honorable, insertion au bulletin (20).

[*L'agent national du district de Mont-sur-Loir aux citoyens Représentants du peuple, le 24 thermidor an II*] (21)

Les derniers dangers qu'a couru la liberté ont réveillé l'ardeur des citoyens de Mont-sur-Loir, leur premier sentiment fut de venir faire connaître leur continuel attachement à la patrie ; leur amour et leur confiance en vos travaux, et leur profonde horreur au nom seul du Catilina religieux et de ses criminels associés.

En mémoire de votre nouvelle victoire le peuple de Mont-sur-Loir a célébré hier 10 août, vieux stîle, une fête militaire à la qu'elle assistoient plus de six mille citoyens de l'arrondissement et où l'allégresse la plus prononcée exprimait les sentiments des citoyens, leur haine des tirans et de toutes les tyrannies. La

(18) P.-V., XLV, 169.

(19) C 320, pl. 1318, p. 5.

(20) P.-V., XLV, 170.

(21) C 319, pl. 1307, p. 2.

journee du dix aout figuree par les sans-culottes armes de piques a retrace la trahison du tiran Capet et la vengeance memorable du peuple.

Salut et fraternite.

ESNEAU

12

Le meme agent de Mont-sur-Loir [ci-devant Château-du-Loir, departement de la Sarthe] fait part à la Convention nationale d'un trait de desinteressement du citoyen Riche-Homme de Bannes. Ce vieillard, sexagénaire, infirme, et pauvre manouvrier, étant du nombre des peres des defenseurs morts pour la patrie, auxquels la loi accorde des secours, n'eut pas plutot reçu ces secours, qu' il les dépose en don volontaire; on lui presente que son age, ses infirmités, sa fortune s'opposent à ce sacrifice; il persiste à laisser son don sur le bureau, en disant qu'il desireroit pouvoir accompagner ses enfans à la defense de la patrie.

Mention honorable du trait de desinteressement, insertion au bulletin (22).

[*L'agent national du district de Mont-sur-Loir aux citoyens Représentants du peuple français le 24 thermidor an II*] (23)

La vertu est de toutes parts à l'ordre du jour. C'est de la chaumière du pauvre que part le trait de desinteressement et de patriotismes que je vous transmets.

Richehomme de Bannes vieillard sexagénaire infirme, et pauvre manouvrier, est du nombre des peres des defenseurs morts pour la patrie auxquels la loi accorde un secours; il le reçoit et aussitôt le dépose en don volontaire. On lui représente que son age, ses infirmités, sa fortune enfin le mettent hors d'état de faire ce sacrifice. Que ne puis je, reprend-il accompagner mes enfans à la defense de ma patrie et mourir comme eux pour la défendre, il persiste, et laisse son don sur le bureau.

Salut et fraternite.

ESNEAU.

13

Les administrateurs du district de Nérac, departement de Lot-et-Garonne, annoncent à la Convention nationale que la fête du 10 aout a été celebrée dans leur

(22) P.-V., XLV, 170.

(23) C 319 pl. 1307, p. 3. Mentionné dans *Bull.*, du 24 fruct. Bannes y est orthographié Beaune, de même que dans *M.U.*, XLIII, 409; *C. Eg.*, n° 754.

district avec la plus grande solemnité, et que tous les citoyens ont applaudi dans cette fête, aux journées des 9 et 10 thermidor, où la Convention nationale a soutenu la République en renversant les Catilina modernes.

Mention honorable, insertion au bulletin (24).

[*Les administrateurs du district de Nérac à la Convention nationale, le 25 thermidor an II*] (25)

Liberté, Egalité.

Citoyens Représentans

La fete du 10 aout a été celebrée dans ce district avec la plus grande solemnité. La musique envoyée par le comite de Salut public et composée de simphonies touchantes et de chants melodieux a été exécutée aussi bien que la localité nous en a offert les moyens. L'administration a rappelé à tous les citoyens par un discours énergique les evenemens qui ont illustré cette journée, ou le thrône fut renversé, les chevaliers du poignard saisis et mis à mort, la liberté et l'égalité planant sur toutes les conjurations. Les journées du 9 et 10 thermidor où la Convention nationale à l'exemple de Caton a soutenu la République prête à se diviser et lui a assuré des triomphes immortels en renversans les Catilina modernes, en frappant les triumvirs Robespierre, Couthon et Saint-Just ensemble tous les conjurés contre la liberté française, ont trouvé une place distinguée et ont été applaudies. Recevés de nouveau, courageux legislateurs, notre admiration, notre amour et notre reconnaissance. Restés toujours unis à la Convention nationale, lui offrir nos bras pour la défendre, la liberté, l'égalité ou la mort tels ont été les cris mille fois repetes des citoyens du district de Nérac.

Brutus DUDEVANT, SAINTARAILLE,
plus deux autres signatures illisibles.

14

La municipalité et le conseil général de la commune du canton d'Ysle-la-Montagne [ci-devant Noirmoutier, departement de la Vendée], après avoir félicité la Convention nationale sur sa justice et son energie, en faisant frapper du glaive de la loi les conspirateurs, lui annoncent que la fête du 10 aout a été celebrée dans cette île avec la plus grande solemnité, et couronnée par des actes de bienfaisances, puisque la troupe a donné une journée de sa paie, et l'état-major deux journées aux dix malheureux enfans du citoyen Jean

(24) P.-V., XLV, 170.

(25) C 319, pl. 1307 p.4.